

20 | ENTREPRISES

Formation professionnelle : accord en vue à la fin du mois

Syndicats et patronat comptent boucler dans les prochaines semaines leur révision de la loi de 2018.

WILLIAM PLUMMER

@PlummerWilliam

SOCIAL Deux mois de discussions n'auront pas suffi aux partenaires sociaux pour se mettre d'accord sur un texte afin de corriger et d'améliorer la loi de 2018 pour « la liberté de choisir son avenir professionnel », qui promettait un véritable « big bang » dans le domaine de la formation et des compétences. En lieu et place d'un accord national interprofessionnel (ANI) qu'ils visaient, syndicats et patronat se sont contentés d'établir une liste de 49 propositions qu'ils ont remise à la mi-juillet à Élisabeth Borne.

Après la trêve estivale, les négociateurs reprennent leurs discussions pour affiner cette base de travail dans l'optique d'avancer sur un consensus. « Parvenir à un accord complet demande encore du travail car les sujets sont nombreux. Et chaque mot et chaque virgule comp-

tent », confie Michel Beaugas, en charge du dossier chez FO. Ce chantier, au programme du calendrier autonome des partenaires sociaux - refusé par la CGT qui pourrait changer d'avis -, va ainsi être relancé dans les prochaines heures.

Comme le veut la tradition, le patronat va envoyer un document « reformulé » aux syndicats, « moins scolaire » et « plus politique » que la liste de recommandations envoyée à la ministre du Travail. L'objectif est de parvenir à une signature d'ici la fin septembre. Un objectif atteignable, les partenaires sociaux ayant conclu deux ANI (sur le télétravail et la santé au travail) en moins d'un an depuis le début de la crise.

Car patronat et syndicats s'entendent déjà sur de nombreux points. Par exemple, si le compte personnel de formation (CPF) connaît un essor depuis 2018, tous estiment qu'il n'est pas utilisé à bon escient. Près de 60 % des forma-



Sous la houlette d'Élisabeth Borne, le ministère du Travail a missionné six parlementaires pour identifier cet automne des pistes pour améliorer la formation professionnelle.

FRANÇOIS BOUCHON/
LE FIGARO

tions délivrées ne sont ni qualifiantes ni certifiantes. L'objectif serait donc de le recentrer sur des formations plus utiles professionnellement (la majorité des crédits sont utilisés pour des cours de langue ou pour passer le permis de conduire), tout en simplifiant les procédures d'abondement.

Autre proposition avancée par les différents acteurs du dossier : met-

tre fin à l'exonération de taxe d'apprentissage dont bénéficient certains secteurs, comme les associations ou les mutuelles. Une telle disposition permettrait d'enregistrer 700 millions d'euros chaque année. Une aubaine alors que l'un des sujets les plus épineux du chantier est celui du financement du système. L'organisme régulateur, France Compétences, devrait acculer un déficit de 2,5 milliards cette année.

Mainmise de l'État

Reste à savoir maintenant si les partenaires sociaux auront assez de marge de manœuvre pour prendre de telles décisions. « Plusieurs pistes d'aménagements que nous avons proposées dépendent du bon vouloir du gouvernement. Car il ne faut pas se leurrer : dans ce dossier, c'est bien l'exécutif qui a les clés du camion depuis le début », commente Jean-François Foucard, de la CFE-CGC.

Et pour cause ! Le représentant des cadres garde en tête la gestation

compliquée de cette loi. En février 2018, l'ancienne ministre du Travail, Muriel Pénicaud, n'avait pas hésité, lors d'une matinale radio, à balayer d'un revers de la main l'accord trouvé dans la nuit par les partenaires sociaux. Et trois ans plus tard, l'exécutif garde la mainmise sur le sujet par le biais de France Compétences. « On demande fermement un rééquilibrage de la gouvernance », exhorte un membre du patronat.

Le gouvernement garde un œil attentif sur les négociations entamées. « On examine leurs propositions et on est à l'écoute de leurs préoccupations », confie l'entourage du premier ministre, en rappelant que les partenaires sociaux « ne remettent pas en cause la réforme de 2018 ». De son côté, le ministère du Travail a missionné six parlementaires pour identifier pour l'automne des pistes d'amélioration. Preuve que la formation est au cœur des préoccupations en cette rentrée... ■